



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Tarn

Service Juridique (SJ)
n° 22-932
Affaire suivie par :
Philippe Cantier
Tél : 05 67 76 58 86
Mél : philippe.cantier@ac-toulouse.fr

69 Avenue Maréchal Foch
81013 ALBI

**ARRETE RELATIF A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORIENTATION
VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES DU SECOND DEGRE DU TARN**

**Pour le Recteur
et par délégation**

**L'inspectrice d'académie
Directrice académique
des services de l'éducation nationale**

Vu le code de l'éducation, notamment son article D.332-7 ;

Vu le décret du 14 septembre 2020 nommant Madame Marie-Claire DUPRAT, Directrice académique des services de l'éducation nationale du Tarn ;

Vu l'arrêté du 07 décembre 2005 modifié relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré ;

Vu l'arrêté du 8 janvier 2019 modifié relatif à la composition de la CDOEA du Tarn ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

La commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA) du second degré du Tam prévue par l'article D.332-7 du code de l'éducation est composée comme suit :

- Membres titulaires de droit :

- Madame Marie-Claire Duprat, Directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale du Tam, Présidente de la commission,
- Madame Irène Badouraly, médecin, conseillère technique départementale du Tam,
- Madame Christèle Tholence, assistante sociale, conseillère technique départementale du Tam.

- Membres désignés par la Directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale :

- Madame Isabelle Chartier, Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés dans le Tam,
- Madame Béatrice Carnémolla-Maneville, Inspectrice de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'Albi,
- Monsieur Pascal Zoppas, directeur de l'école Carpentier Lapérouse à Albi,
- Monsieur Stéphane Tondi, Principal du collège Augustin Malroux à Blaye Les Mines,
- Monsieur Olivier Sourd, directeur adjoint de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) au collège Jean Jaurès à Albi,
- Monsieur Vincent Pakula, professeur de SVT au collège Jean Jaurès à Albi,
- Madame Gisèle Pédurand, professeure des écoles, école élémentaire Jacques Durand à Réalmont,
- Monsieur Philippe Peyre, professeure des écoles, spécialisé réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), circonscription Lavour,
- Madame Valérie Loison, psychologue scolaire, circonscription de Lavour,
- Madame Catherine Deslandes, Directrice du centre d'information et d'orientation à Castres,
- Madame Anne Kitzinger, psychologue de l'éducation nationale au centre d'information et d'orientation à Albi,
- Madame Céline Rodriguez, assistante sociale scolaire, référente 1^{er} degré,
- Madame Anne-Marie Trouche-Callau, médecin psychiatre, centre médico psychologique pour enfants et adolescents à Carmaux.

- **Représentants des parents d'élèves, désignés par la Directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale sur proposition des associations de parents d'élèves les plus représentatives dans le département :**

- Madame Cécile Alauze, Fédération des conseils de parents d'élèves du Tarn,
- Monsieur Mickaël Harivel, Fédération des conseils de parents d'élèves du Tarn,
- Madame Sylvie Lacombe, Fédération des conseils de parents d'élèves du Tarn.

- Sur proposition des associations de parents d'élèves les plus représentatives dans le département, sont nommés représentants suppléants des parents d'élèves :

- Monsieur Laurent Estrada Fédération des conseils de parents d'élèves du Tarn,
- Madame Ingrid Germain, Fédération des conseils de parents d'élèves du Tarn,
- Madame Christine Bourrel, Fédération des conseils de parents d'élèves du Tarn,

- **Représentants de parents d'élèves des établissements d'enseignement privés sous contrat désignés par la Directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale :**

Sur proposition de l'union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre du Tarn,

- Madame Marie-Eve Darnaud, Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre du Tarn, est nommée représentante des parents d'élèves
- Madame Nathalie LOPEZ, Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre du Tarn, est nommée représentante suppléante des parents d'élèves.

ARTICLE 2 :

Les membres de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré du Tarn sont nommés pour une durée de trois ans à compter du présent arrêté.

ARTICLE 3 :

En cas d'empêchement de la Présidente, son remplacement est assuré par Madame Isabelle Chartier, Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés dans le Tarn.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté remplace l'arrêté du 8 janvier 2019 modifié relatif à la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés.

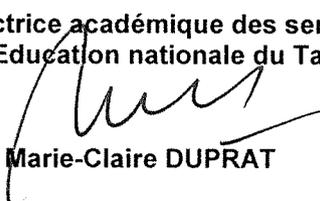
ARTICLE 5 :

La secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Tarn est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département et mis en ligne sur le site de la DSDEN du Tarn.

Fait à Albi, le 24 janvier 2022

**La Directrice académique des services
de l'Éducation nationale du Tarn**



Marie-Claire DUPRAT